



Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 19/12/2022

N° 2022 / 082

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 13 décembre 2022, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGININ, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Sandrine NICOD, Benoit COLIN, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Nathalie SAULNIER, Marie-Christine MOREL, Didier BERREZ, Lauriane DAVID, Pierre GRANDCLEMENT, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET

Excusés :

Le secrétariat a été assuré par : Eddy LUSSIANA

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 19	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : Opération « façades – balcons » - Subventions

- Vu les délibérations du Conseil Municipal n°2021-031 du 22 mars 2021 et n°2021-048 du 17 mai 2021 approuvant le lancement de l'opération et le règlement d'intervention ;
- Considérant les entretiens réalisés par le cabinet WOW avec chaque propriétaire ;
- Vu l'avis favorable de la commission Cadre de Vie – Relations Commerce et Artisanat réunie le 24 novembre 2022 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'allouer la subvention suivante ;

Bénéficiaire	Montant de la subvention
M. SOLTANI Chafic	2 208 €

- **PRECISE** que le versement de cette subvention interviendra selon les conditions de l'article 9 du règlement d'intervention ;
- **INDIQUE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité au chapitre 65 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance



Fait et délibéré.....

Le Maire
Grégoire LONG